



Identifier les atouts de l'entreprise et les valoriser

Dans un contexte de nombreux départs à la retraite, de baisse de la population active, les entreprises vont devoir se rendre plus attractives pour attirer de nouvelles compétences et fidéliser leurs salariés. Il s'agit donc pour elles, d'identifier leurs atouts et de mettre en place des actions pour les faire connaître à l'ensemble des acteurs du territoire.

Une action répondant à 4 grandes problématiques :

- Comment communiquer sur mon entreprise, quels atouts mettre en avant ?
- Quelles actions mettre en place pour faire connaître mon entreprise et attirer de nouvelles compétences ?
- Quelle politique mettre en œuvre au sein de mon entreprise pour fidéliser les salariés ?
- Comment engager et pérenniser une démarche réseau ?

Les + de cette formation :

- **Une méthodologie innovante**, conçue par votre OPCA en partenariat avec des consultants spécialisés, adaptée à la taille de votre entreprise et à ses spécificités.
- **Une formation pratique** avec mise en place d'un plan d'action pour l'entreprise à partir des apports méthodologiques et des outils mis à disposition pendant la formation. Echanges d'expériences.
- **Un accompagnement individualisé** par des consultants spécialisés.

Programme :

- Méthodes et outils pour réaliser un diagnostic de l'attractivité de son entreprise :
 - o Les composantes, la dimension stratégique, les 5 leviers, les ressources au sein de l'entreprise, les vecteurs de communication.
- Définition des actions à mettre en place pour développer l'attractivité de son entreprise :
 - o Comment intégrer les 5 leviers, engager la démarche projet et la conduite du changement.
- Conseils individualisés pour la mise en œuvre du plan d'actions.

Modalités :

- 2 journées de formation inter entreprises espacées de 2 semaines → 15 et 29 septembre 06.
- 1/2 journée d'accompagnement en entreprise.
- Une journée optionnelle sera proposée aux participants :
 - o Présentation au groupe du plan d'actions et des démarches engagées.
 - o Simulations de présentation des atouts de son entreprise.

Cible :

- Dirigeant de PME¹ ou cadre intervenant dans la stratégie de communication de l'entreprise.

Intervenant :

- Cabinet Septembre Consulting.

Lieu :

- Journées inter entreprises à Caen
- Journée accompagnement individuel : dans l'entreprise

Coût :

- Coût global : 952,50€ net, (coût indicatif calculé sur la base d'un groupe de 8 participants pour les deux journées inter-entreprise et la demi-journée intra)
- 50% de ces coûts pourront être pris en charge grâce à une subvention du Conseil Régional de Basse Normandie et du F.S.E co-financeurs de cette action dans le cadre du projet expérimental Equal, intitulé « ATTRACTIVITE - ANTICIPATION »² porté par l'AGEFOS-PME.

Déroulement :

- Entretien entre le dirigeant et son conseiller AGEFOS-PME pour une présentation de la démarche puis inscription
- Réalisation de la formation
- Evaluation

Temps à consacrer à l'action en inter-session :

variable selon les actions que l'entreprise décide d'engager et ce qu'elle a déjà mis en place.

Inscription :

- Pour participer à cette action, prenez contact avec votre conseiller AGEFOS-PME ou demandez le bulletin d'inscription auprès de Muriel DUPUIS (mdupuis@agefos-pme.com), à remplir et à nous renvoyer avant le 30 avril 2006.

¹ Cette action faisant partie d'un projet co-financé par le F.S.E et destiné à professionnaliser les PME Bas-Normandes, pour renforcer leur attractivité et les aider à mieux recruter, seules les entreprises répondant à la définition européenne des PME peuvent y participer (entreprises de moins de 250 salariés ou appartenant à un groupe dont l'ensemble des entités totalise moins de 250 salariés, et un CA inférieur à 40 M€).

Les dirigeants non salariés ne peuvent bénéficier des subventions publiques liées à ce projet. Ils doivent faire une demande de prise en charge auprès de l'AGEFOS-PME.

² Le projet « ATTRACTIVITE – ANTICIPATION » a été conçu par plusieurs partenaires régionaux qui se sont associés à l'AGEFOS-PME : la DAFCO (réseau des GRETA), l'AREF-BTP, UNIFAF, le FONGECIF, la CGPME et l'ANACT et a pour objectif d'expérimenter et de valider des actions de conseil et de formation pour aider les PME Bas Normandes à faire face aux enjeux liés au choc démographique.